

SÉANCE EXTRAORDINAIRE


Avis public est par la présente donné aux citoyens de la
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

- **Que** le conseil municipal tiendra une séance extraordinaire à la
salle des délibérations de l'hôtel de ville, au 33, rue de l'Église, à
Saint-Ferréol-les-Neiges, le **28 octobre 2019 à 19 heures**.
- Les sujets suivants y seront traités :

- 1. Ouverture de la séance**
- 2. Avis de convocation**
- 3. Trésorerie**
 - 3.1. Acquisition d'un camion
- 4. Période de questions**
- 5. Levée de la séance**

Donné à Saint-Ferréol-les-Neiges,
le 25 octobre 2019

Avis numéro : 2019-62



Martin Leith
Secrétaire-trésorier


CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné Martin Leith, secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le conseil :

1. Hôtel de ville
2. Caisse Desjardins de la Côte-de-Beaupré
3. Église
4. Marché du village Dany Drouin
5. Marché Mont-Ste-Anne
6. Garage Daniel Morency

Le 25 octobre 2019, entre 8 heures et 16 heures 30.

En foi de quoi, je donne ce certificat, le 25 octobre 2019.



Martin Leith
Secrétaire-trésorier